

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CASABLANCA, LE 12 MAI 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SAHAM Assurance s'est tenue le **11 mai 2020 au siège social avec les moyens de visioconférence**, sous la présidence de Monsieur Said ALJ.

Après avoir passé en revue l'activité de la Compagnie durant l'année 2019, l'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

Les comptes sociaux et consolidés de SAHAM Assurance, audités et arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, tels qu'ils ont été publiés dans le journal « Les Inspirations Eco » du 10 mars 2020, et sur le site de la Compagnie n'ont fait l'objet d'aucune modification ou amendement.

L'Assemblée Générale a voté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration, en modifiant toutefois la résolution relative à l'affectation du résultat et à la distribution des dividendes.

En effet, et compte tenu de la crise sanitaire actuelle induite par la Pandémie Covid 19, l'Assemblée a décidé de distribuer un dividende de **30 dirhams** par action au lieu de **40 dirhams** par action préalablement proposé par le Conseil d'Administration.

La date de paiement des dividendes a été fixée à partir du mois de juin 2020.



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

CONTACT PRESSE :

Aicha LEBSIR BENNANI

Directeur Marketing & Communication de Sanlam Pan Africa

aicha.bennani@ma.sanlam.com

00212 664 725 497